

Lou Vilatge...

#20

Janvier 2022

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | COMMUNE DE FREJEVILLE



COMMUNE DE FREJEVILLE



EDITION ANNUELLE

Sommaire

Sommaire	1
Le mot du maire	2
Informations pratiques	3
Informations générales	4
▪ <i>Droits et devoirs des riverains</i>	
▪ <i>Règles élagage</i>	
▪ <i>Tarn Rénov' Occitanie</i>	
▪ <i>Dématérialisation des demandes urbaines</i>	
▪ <i>France service</i>	
▪ <i>Aide à domicile ADMR</i>	
▪ <i>Horaires des bus Lio</i>	
Le budget de la commune	11
Zoom sur 2021	13
▪ <i>La période COVID</i>	
▪ <i>Nouveau conteneur « le relais »</i>	
▪ <i>Plantations de haies champêtres</i>	
▪ <i>Nouvelle bibliothèque</i>	
▪ <i>Plantation d'arbres</i>	
▪ <i>Webconférence sur la sclérose en plaque</i>	
▪ <i>Hommage aux combattants des Guerres Mondiales</i>	
▪ <i>Exposition de la réserve naturelle de Cambounet sur le Sor</i>	
▪ <i>Mise en place panneau « Fréjeville » au Coustarou</i>	
▪ <i>Mise en place de la base de positionnement GNSS RTK</i>	
▪ <i>Travaux de voirie sur la commune</i>	
▪ <i>Renforcement de la chaussée sur la VC6</i>	
▪ <i>Fête de la science</i>	
▪ <i>Le nouveau chemin de randonnée</i>	
▪ <i>Exposition sur la guerre Franco Prussienne</i>	
En route pour 2022	22
▪ <i>L'église Saint-Hilaire de Fréjeville</i>	
▪ <i>Le carrefour du Pujol</i>	
▪ <i>L'aire de jeu</i>	
Etat civil	23
Le mot des associations	24
Ils nous entourent	34



En première page...

Vue du Coustarou



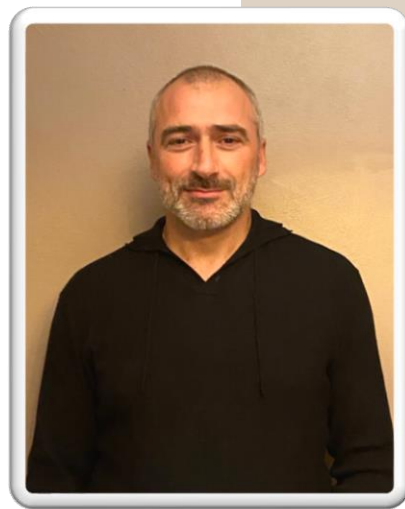
village-frejeville.fr



[@frejeville](https://www.facebook.com/frejeville)



Le mot du Maire



Chères Fréjevilloises, chers Fréjevillois,

Une nouvelle année commence, dans un contexte sanitaire qui nous est malheureusement familier mais aussi avec beaucoup d'espoir quant à l'évolution de la situation. L'ensemble des membres du Conseil et moi-même aurions aimé échanger avec vous lors de la cérémonie des vœux qui ne pourra avoir lieu pour les raisons que vous connaissez. Nous ne désespérons pas de pouvoir organiser une rencontre plus tard dans l'année.

Les projets pour cette nouvelle année sont nombreux. Ils doivent être discutés, priorisés et confrontés à la réalité du budget dont dispose notre village. Nous voulons avancer en menant une gestion responsable quant aux finances de la commune tout en continuant de la voir vivre et gagner encore en qualité de vie. Nous sommes également soucieux de préserver le patrimoine existant. Nous avons à cœur de construire l'avenir tout en respectant le passé.

Je tenais également à vous remercier pour votre implication dans la vie du village, tant par votre participation à la vie associative, que par votre présence lors des différents temps forts qui rythment notre commune (élections, animations diverses, fête...).

Je termine en vous souhaitant à toutes et tous une très belle année 2022! Prenez soin de vous et de vos proches.

José Nunes

Informations pratiques



Pour une gestion optimale de vos différentes demandes, nous vous remercions de respecter les jours et horaires d'ouverture. Nous vous rappelons qu'il n'y a pas d'accès au public le Mercredi.

Mairie

1 Rue de la Mairie
81570 FREJEVILLE

☎ 05.63.74.33.58

☎ 05.63.74.33.61

✉ mairiefrejeville@wanadoo.fr

🌐 www.village-frejeville.fr

📘 www.facebook.com/frejeville

Ouverture du secrétariat
(temporairement et jusqu'à
nouvel ordre):

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 09h30 à 12h30 et de 14h à 16h



Ecole

Mme Pauline PUERTOLAS
(Directrice de l'école de Fréjeville)

☎ 05.63.74.33.38



Paroisse

Père Bruno BORIES
☎ 05.63.74.71.63



CCLPA

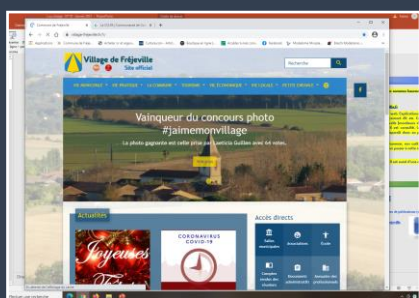
Communauté de Communes du
Laurétois-Pays d'Agout

Maison du Pays – Le Moulin

81220 SERVIES

☎ 05.63.70.52.67

Restons connecté



www.village-frejeville.fr



Suivez-nous sur Facebook en
likant la page
www.facebook.com/frejeville



Informations générales

Bassin de l'Agout – Droits & Devoirs des riverains



La Boîte à Outils : Droits & Devoirs des riverains

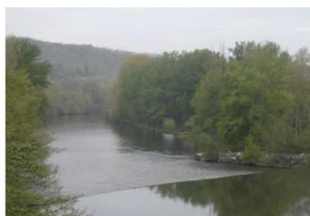
« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de ressources utilisables, dans le respect des équilibres naturels sont de l'intérêt général. »
(Code de l'environnement Art L 210-1)

S'ils bénéficient d'un certain nombre de droits, les propriétaires riverains sont également soumis au respect d'obligations essentielles à une gestion respectueuse du fonctionnement naturel des cours d'eau concourant à l'atteinte du bon état écologique et chimique des cours d'eau en 2015.

Les droits du propriétaire riverain


Droit à l'usage de l'eau

Le propriétaire ne possède pas l'eau, mais dispose d'un droit d'usage limité à des fins domestiques, agricoles (arrosage, abreuvement), à condition de respecter un débit minimum pour l'équilibre des cours d'eau. En période de sécheresse, le prélèvement peut être interdit par arrêté préfectoral affiché en mairie.

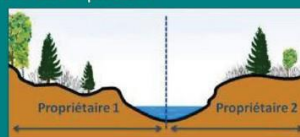


Droit d'extraction de matériaux

A condition de ne pas modifier le profil d'équilibre, de ne pas perturber l'écosystème et de protéger les biens et les personnes, le propriétaire riverain peut disposer des matériaux déposés dans la partie du lit lui appartenant (vases, sables, pierres), dans les limites imposées par la loi, les règlements et autorisations de l'administration.

 Les opérations de prélèvements d'eau et d'extractions, parce qu'elles peuvent impacter durablement les écosystèmes aquatiques, sont soumises à l'autorisation des services de la Police de l'eau.

Sur le département du Tarn, seul le Tarn du saut du Sabo jusqu'à sa confluence avec la Garonne fait partie du domaine public. Les autres cours d'eau sont non domaniaux, c'est-à-dire « privés ».



Sur les cours d'eau non domaniaux, le riverain est propriétaire de la berge et du fond du cours d'eau jusqu'à la moitié du lit

Droit de pêche

Le propriétaire riverain dispose du droit de pêche sur sa propriété. S'il souhaite exercer ce droit, il doit être membre d'une AAPPMA* et doit s'acquitter de la taxe piscicole (taxe permettant la protection et l'entretien des cours d'eau). (Code de l'environnement, Art L435-4).

Avec l'accord du propriétaire, cette obligation peut être prise en charge par une AAPPMA* ou par la Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques qui, en contrepartie exerce gratuitement le droit de pêche pendant la durée de la prise en charge de cette obligation (Code de l'environnement, Art L432-1).

AAPPMA*: association agréée pour la protection et la préservation des milieux aquatiques.

La [nomenclature sur l'eau](#) fixe pour toutes installations, ouvrages, travaux et activités, les régimes d'autorisations ou de déclarations auxquels ils sont soumis. Cette classification dépend des impacts sur les ressources en eau et sur les milieux aquatiques (Code de l'environnement, Art L214-2 et décret n° 2006-881 du 17/07/2006).

Informations générales

Bassin de l'Agout – Droits & Devoirs des riverains

Les devoirs du propriétaire riverain

Entretenir régulièrement la rivière

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. Cet entretien a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, (Code environnement Art. L215-14), notamment par des opérations :

- D'enlèvement sélectif des embâcles,
- De gestion de la végétation des atterrissements,
- D'abattage ponctuel des arbres instables menaçant la stabilité de la berge
- D'élagage ou recépage de la végétation des rives.

Les opérations d'entretien des boisements de berges peuvent être effectuées directement par les riverains, sans accord, ni déclaration préalable auprès de la Police de l'Eau.

Les propriétaires peuvent s'acquitter seuls de ces tâches ou se regrouper en associations syndicales.



Pour des raisons d'intérêt général, la collectivité peut intervenir en propriété privée pour réaliser des travaux d'entretien sur les cours d'eau. Ces travaux doivent être préalablement déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral suite à une enquête publique.

Respecter le débit réservé

L'exercice du droit d'usage de l'eau ne doit pas aller à l'encontre du fonctionnement naturel des cours d'eau. Le débit réservé doit être respecté.



Permettre l'accès aux berges

Le propriétaire doit accorder un droit de passage :

- Aux agents en charge de la surveillance des ouvrages ou des travaux
- Aux agents assermentés et aux membres des associations de pêche avec lesquelles il y a un accord



Si le propriétaire ne s'acquitte pas de

l'obligation d'entretien régulier, la commune ou le syndicat compétent, après une mise en demeure restée infructueuse, peut se substituer au propriétaire.

Ce dernier se verra dans l'obligation de régler le montant des travaux. (Code de l'Environnement, Art. L215-16).

Avant toute intervention les propriétaires riverains peuvent demander l'avis et les conseils du partenaire technique local (technicien, chargée de mission du contrat de rivière, ...) afin que les travaux respectent au mieux le milieu naturel et la réglementation.

Contacts utiles :

Police de l'eau et des milieux aquatiques

- Service de police de l'eau :

DDT : 05 81 27 59 83

- Agence française pour la biodiversité :

Service départemental 81 : 05 81 27 54 30



Syndicat Mixte du
Bassin de l'Agout

Syndicat Mixte Du Bassin De L'Agout

10 ZA De La Sigourre

81290 LABRUGUIERE

Tél: 05 63 50 14 32

accueil@bassin-agout.fr

Contacts :

- Sophie GALAUP-LEBROU, Directrice
- Antoine MILHET, Technicien Thoré-Agout
- Rachida BERRAYAH, Technicienne Sor
- Yannick DEVOS, Technicienne Agout amont
- Marie MOLINIER, Technicienne Dadou

Informations générales

■ Règles élagage

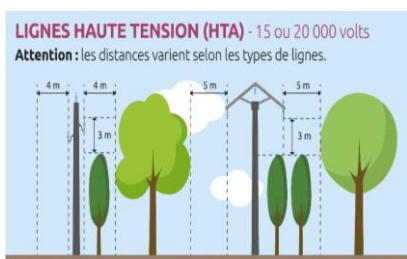


Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

Pour assurer la qualité de la fourniture de l'électricité et garantir la sécurité des personnes et des biens, il est nécessaire de garder à distance la végétation vis-à-vis des lignes électriques.

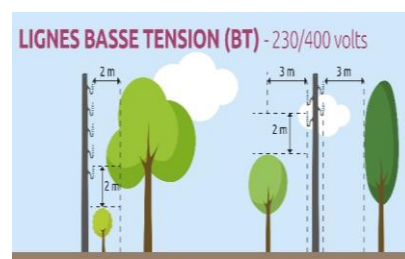
La norme NF C 11-201 décrit les distances minimales de sécurité à respecter entre la végétation et le réseau électrique.

À titre indicatif : zone d'emprise, extraits de l'arrêté ministériel du 17/05/2001



Isolateurs rigides

Isolateurs suspendus



En agglomération

Hors agglomération

Position de l'arbre	Position du réseau	Responsabilité de l'élagage
En domaine privé	En domaine privé	L'élagage est réalisé par Enedis à sa charge. NB : Si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne, le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres sur sa propriété.
En domaine privé	En domaine public	1 ^{ier} cas : la végétation ne rentre pas dans la zone d'emprise, l'élagage est à réaliser par le propriétaire de l'arbre en respectant les « 6 règles de sécurité » énoncées ci-dessous. 2 ^{ième} cas : la végétation est dans la zone d'emprise, les travaux sont réalisés par Enedis pour des raisons de sécurité, le coût de l'élagage est à la charge du propriétaire de l'arbre (Article 10 du contrat de concession type § Autres Travaux).
En domaine public	En domaine public	1 ^{ier} cas : l'élagage est à réaliser par Enedis à sa charge, dans le cadre de son programme d'entretien. 2 ^{ième} cas : la collectivité concédante souhaite par opportunité réaliser cet élagage, celui-ci est à la charge de la collectivité, en respectant les « 6 règles de sécurité » énoncées ci-dessous. La mise en sécurité électrique de l'ouvrage (mise hors tension) reste à la charge d'Enedis.

Les 6 règles de sécurité

- 1° Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3m des lignes.
- 2° Faire une DT-DICT⁽¹⁾ auprès d'Enedis en cas d'intention de travaux d'élagage à proximité d'une ligne électrique.
- 3° Ne jamais toucher une ligne, ni une branche ou arbre tombé sur une ligne, mais prévenir le service dépannage⁽²⁾ d'Enedis.
- 4° Ne pas planter ou laisser pousser des arbres aux abords d'ouvrages électriques.
- 5° Ne pas faire de feu sous les lignes.
- 6° Informer le service dépannage⁽²⁾ en cas d'arbre ou branche menaçant.

Pour votre sécurité, il est fortement recommandé de faire intervenir des professionnels possédant une formation technique reconnue.

(1) Pour une déclaration DT-DICT : www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

(2) Service dépannage : 0 972 675 081

Informations générales

■ Tarn Renov' Occitanie

Tarn Renov' Occitanie : un guichet unique pour un service public de la rénovation énergétique

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Le nouveau service public Tarn Renov'Occitanie s'adresse à tous les Tarnais et les informe gratuitement.

Son rôle : Tarn Renov'Occitanie a pour objectifs d'encourager une rénovation énergétique de qualité, de faciliter le parcours des Tarnais, de leur assurer une meilleure compréhension des dispositifs enfin, de les accompagner dans le choix des aides financières tout en luttant contre les démarchages abusifs.

Ce Guichet est une porte d'entrée unique permettant à tous les Tarnais d'être :

- conseillés pour réduire leur consommation d'énergie et améliorer leur confort ;
- orientés vers le parcours d'accompagnement adapté à leur situation : dispositif Régional renv'occitanie (audit –assistance à maîtrise d'ouvrage-prêts) ou de l'ANAH.

Comment faire? contactez les conseillers de Tarn Renov'Occitanie pour bénéficier d'informations actualisées et de conseils personnalisés, techniques, financiers, fiscaux ou juridiques.

Où ? Tarn Renov' Occitanie, du lundi au vendredi, 97 Bd Soult à Albi sur RDV ou par téléphone au 0805 28 83 92 (appel gratuit), par mail renovoccitanie@tarn.fr ou sur le site internet renovoccitanie.tarn.fr

■ Dématérialisation des demandes d'urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme (PC, CU...) pourront être déposées par voie électronique.

Pour cela, une plateforme de dépôt a été mise en ligne sur le site internet de la C.C.L.P.A., dans la rubrique « Urbanisme / Autorisations d'urbanisme ». Pour y accéder, vous pouvez vous rendre sur le site de la commune <https://village-frejeville.fr/fr/rb/454053/urbanisme-122> ou directement sur le site de la C.C.L.P.A., à l'adresse :

<https://www.cclpa.fr/autorisations-urbanisme>.

NB : Le dépôt en version papier reste possible et la commune de votre projet reste le guichet unique pour toutes vos questions en matière d'autorisations d'urbanisme (dépôt de dossier, renseignements...).

LES AVANTAGES DE LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS !

Guichet accessible 7j/7 et 24h/24



Facilite les démarches



Zéro Papier



Gain de temps



Suivi du traitement de votre dossier



Sécurise les informations



Améliore la qualité du service public

Informations générales

France services



La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Nos espaces « France Services » du Laurécois-Pays d'Agout vous permettent d'accéder à un bouquet de services du quotidien proche de chez vous.

Un service pour tous !

- Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives et en ligne
- Permanences des partenaires pour des entretiens individuels (physiques ou en visio)
- Ordinateurs en accès libre
- Mise à disposition de documentations diverses
- Ateliers informatiques pour débutants

Emploi & Formation

Pôle Emploi

- Pour les demandeurs d'emploi (documentation disponible).
- Informations générales par le personnel de France Services

Mission Locale Tarn Sud

- Accueil et suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans
- **Permanence tous les mardis après-midi (sur RDV)**

Cap Emploi

- Accompagnement des travailleurs reconnus handicapés
- **Permanence le 1^{er} mardi du mois (l'après-midi, sur RDV)**

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

- Documentation sur les métiers, les formations, les certifications...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

- Offre de service sur les prestations du service économique et de l'apprentissage

Social, Santé & Solidarité

CAF du Tarn

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

- **RDV à la demande avec un conseiller MSA**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assurance Retraite (CARSAT)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assistants Sociaux du Département

- Sur RDV, le 3^{ème} jeudi matin du mois
- Contact : 05 63 37 68 10 (Maison du Département - Puylaurens)

Croix Rouge (Autabus)

- Accueil, écoute et aide alimentaire
- **Présence 3^{ème} Vendredi (après-midi) du mois (parking CCLPA)**

SPST

- Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire

Citoyenneté

Préfecture du Tarn

- Accompagnement pour vos démarches en ligne concernant les cartes grises, permis de conduire et pièces d'identité
- **RDV à la demande**

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

- Accompagnement sur vos démarches en ligne (impôts, création de compte...)

La Poste

- Accompagnement sur l'utilisation des services en ligne et aide à la création d'une adresse e-mail.

Famille, Enfance & Jeunesse

ACEPP 81 / REAPP 81

- Temps d'échanges, rencontres, construction de projets autour de la parentalité

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Ateliers gratuits pour les Parents et les Enfants en lien avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles), organisés toute l'année
- **Permanences pour les Assistants Maternelles sur RDV**

Justice

Les Conciliateurs de Justice

- Aide au règlement de litiges à l'amiable entre personnes (voisins, locataires...)
- **Permanences : les lundis après-midi (uniquement sur RDV)**

CDAD du Tarn

- Informations et accompagnement dans vos démarches juridiques et administratives
- **Permanences « Visio » : Uniquement sur RDV**

Environnement

IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)

- Accompagnement et informations sur l'utilisation des ressources naturelles renouvelables
- **RDV à la demande**

Espace France Services du Laurécois-Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVIES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prises de rendez-vous et renseignements au : 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr

+ d'infos sur www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

La Trésorerie de Saint-Paul-Cap-De-Joux ferme définitivement à compter du 1^{er} janvier 2022
Fermeture au public à compter du 20/12/2021



Si votre question concerne	Coordonnées de votre nouvel interlocuteur	Jours et horaires d'accueil
Les impôts PAS DE CHANGEMENT (information, déclaration, calcul, réclamation, paiement)	Service des Impôts des Particuliers de CASTRES Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex Téléphone : 05 63 62 52 00 Mail depuis votre compte personnel sécurisé sur www.impots.gouv.fr	☞ Guichets ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et uniquement sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h00 Fermé : - mercredi après-midi - vendredi après-midi
Secteur public local (facture cantine, garderie, eau, assainissement, régie électrique...)	Service de Gestion Comptable de CASTRES Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex Téléphone : 05 63 51 48 20 Courriel : sgc.castres@dgfip.finances.gouv.fr	☎ Accueil par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Informations générales

■ Association A.D.M.R. de Sémalens, Cambounet et Fréjeville

L'association A.D.M.R. dont le siège social est situé au « 62 rue les Promenades 81570 Sémalens. » couvre les communes de Sémalens, Cambounet et Fréjeville.



Les premières associations ont été créées à partir de 1946, 75 ans d'histoire et un réseau A.D.M.R. qui a fortement évolué. Les services, d'abord orientés vers les familles, se sont tournés vers le soutien des personnes âgées, des personnes en situation d'handicap. Partant du principe que l'histoire est un éternel recommencement, la préoccupation des familles renvient en force.

A l'A.D.M.R. la notion de proximité est fondamentale et est la base du projet associatif. L'association est gérée par des bénévoles bien implantés sur le territoire.

Des missions auprès de tous :

- Permettre à tous de mieux vivre à domicile
- Aider en favorisant l'autonomie de chaque personne aidée
- Offrir des solutions à chacun afin de mieux vivre au quotidien
- Encourager la participation de tous pour développer des liens solidaires et l'animation locale
- Participer au développement local par la création d'emploi.



Des services pour tous :

- Célibataires, couples, familles retraitées
- Familles fragilisées : accident, décès, maladie...
- Familles nombreuses, grossesse difficile, naissance
- Personnes âgées fragilisées
- Personnes handicapées
- Personnes morales

L'association est fortement engagée auprès de tous. Au quotidien, les bénévoles, salariées, équipe administrative sont à votre écoute afin de mettre en place un accompagnement, des services adaptés.

Pour tout renseignement, nous pouvons vous accueillir au bureau le mardi de 14h15 à 17h15 et le jeudi de 09h15 à 12h15 (rendez-vous à privilégier). N'hésitez pas à prendre contact en cas de besoin ou pour de simples renseignements au secrétariat ou laisser un message au 06 63 70 99 84 ou par email : semalens@admrtarn.fr

L'association A.D.M.R. est en recherche de personnel en CDD pour des remplacements et pour des contrats sur du long terme.

Les bénévoles et le personnel salarié vous souhaitent une excellente et bonne année 2022.

Pour le conseil d'administration,
La présidente, Monique Marty

Informations générales

Horaires de bus LIO

Comment se déplacer, calculer son itinéraire, les lignes proposées, ... ? et tant d'autres questions.

Consultez le site des transports régionaux **liO** <https://liO.laregion.fr>



Calendrier

2021												2022											
Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août
Me 1	V 2	S 3	M 4	V 5	Me 6	V 7	S 8	M 9	V 10	Me 11	S 12	V 1	S 2	M 3	V 4	Me 5	S 6	M 7	V 8	Me 9	S 10	M 11	V 12
D 13	M 14	V 15	Me 16	S 17	M 18	V 19	Me 20	S 21	M 22	V 23	S 24	M 1	V 2	S 3	M 4	V 5	Me 6	S 7	M 8	V 9	Me 10	S 11	M 12
Me 13	V 14	S 15	M 16	V 17	Me 18	S 19	M 20	V 21	Me 22	S 23	M 24	V 1	S 2	M 3	V 4	Me 5	S 6	M 7	V 8	Me 9	S 10	M 11	V 12
D 13	M 14	V 15	Me 16	S 17	M 18	V 19	Me 20	S 21	M 22	V 23	S 24	M 1	V 2	S 3	M 4	V 5	Me 6	S 7	M 8	V 9	Me 10	S 11	M 12

Horaires ligne
765 avec
un arrêt à
FRÉJEVILLE:
L'ISSARTEDE



ST SULPICE LAVAU CASTRES

JOURS DE LA SEMAINE	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	S	S	S					
ST SULPICE	GARE SNCF	06:50	07:05	06:21	07:15	07:20	07:45	07:25	08:20	11:50	11:50	11:50	12:50	13:40	14:30	16:00	16:30	17:20	16:50	16:50	16:50	18:00	17:45	18:30	18:45	09:00	11:30	12:50	
LAVAU	LE VACARYAL	06:54	07:09	06:25	07:19	07:24	07:49	07:29	08:24	11:54	11:54	11:54	12:54	13:44	14:34	16:04	16:34	17:24	16:54	16:54	16:54	18:04	17:49	18:34	18:49	09:04	11:34	12:54	
CASTRES	GARE ROUTIERE	07:12	06:38	07:27	06:43	07:37	07:42	08:07	07:47	08:42	12:12	12:12	12:12	13:12	14:02	14:52	16:22	16:00	16:52	17:42	17:12	17:12	18:22	18:07	18:52	19:07	09:22	11:52	13:12

Point arrêt accessible
Arrêt de prise en charge ou dépôt de vélo en soute

Le vélo pliable est considéré comme un bagage et sera accepté à tous les arrêts.

Navettes aux horaires scolaires depuis la gare routière de Castres vers Sizaire - Les cèdres - Desplats - Jean Monnet et la Borde Basse.

CASTRES LAVAU ST SULPICE

JOURS DE LA SEMAINE	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	S	S	S	
CASTRES	GARE ROUTIERE	06:50	07:40	08:45	11:15	12:25	13:15	16:25	16:25	17:25	17:25	17:25	18:25	18:25	18:25	19:25	18:05	18:12	18:12	18:12	18:55	19:12	19:00	12:00	19:12
FRÉJEVILLE	L'ISSARTEDE	07:00	07:50	08:55	11:25	12:35	13:25	16:35	16:35	17:35	17:35	17:35	18:35	18:35	18:35	19:35	18:05	18:12	18:12	18:12	18:55	19:12	19:00	12:00	19:12
VIELMUR SUR AGOUT	PIERRE PLANTÉE	07:05	07:55	09:00	11:30	12:40	13:30	16:40	16:40	17:40	17:40	17:40	18:40	18:40	18:40	19:40	18:05	18:12	18:12	18:12	18:55	19:12	19:00	12:00	19:12

Point arrêt accessible
Arrêt de prise en charge ou dépôt de vélo en soute

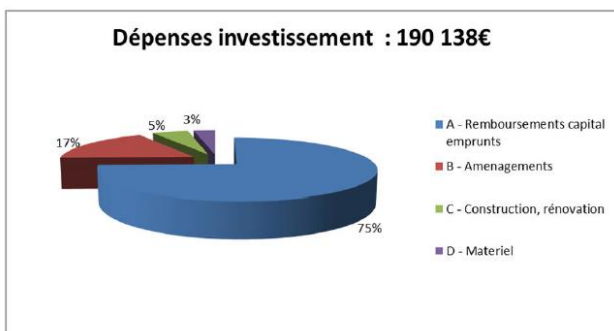
Le vélo pliable est considéré comme un bagage et sera accepté à tous les arrêts.

Navettes aux horaires scolaires depuis la gare routière de Castres vers Sizaire - Les cèdres - Desplats - Jean Monnet et la Borde Basse.

Budget de la Commune

Les opérations entre section correspondent à des mouvements comptables. Elles sont toujours équilibrées entre fonctionnement et investissement.

Les dépenses d'investissement



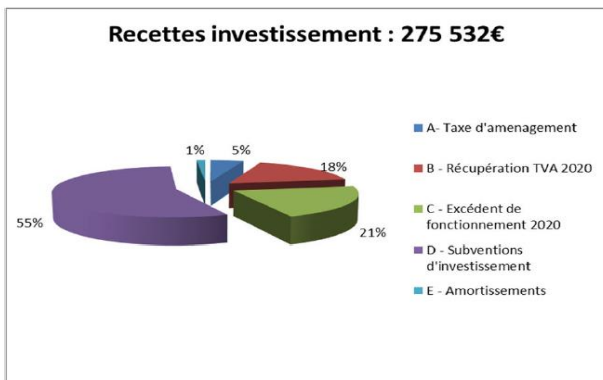
B - Aménagements		Montants en €
Aménagement Coustarou		2 362
Aménagement allée presbytère		13 294
Antenne RTK		495
Extension réseau électrique		16 866
Total :		33 017

C - Construction rénovation		Montants en €
Aménagement bibliothèque		3 177
Rénovation énergétique salle omnisport		3 711
Construction Ecole-Cantine-Garderie		2 742
Total :		9 630

D - Matériel		Montants en €
Outillage		785
Renouvellement matériel informatique		1 081
Tablette informatique école		3 851
Total :		5 717

A - Remboursements capital emprunts		Montants en €
Aménagement presbytère		14 472
Pont de Carbes		3 654
Vestiaire		4 646
Mairie		10 309
Ecole et garderie		8 693
Remboursement prêt relais école garderie		100 000
Total :		141 774

Les recettes d'investissement



C - Affectation résultat 2020		Montants en €
Affectation résultat 2020		58 601
Total :		58 601

D - Subventions		Montants en €
Construction Ecole-Cantine-Garderie		139 794
Etude assainissement		10 454
Tablette informatique école		1 926
Total :		152 174

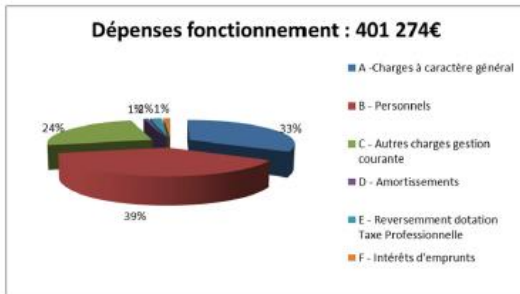
E - Amortissements		Montants en €
Amortissements		3 472
Total :		3 472

A - Taxe d'aménagement		Montants en €
Taxe d'aménagement		13 521
Total :		13 521

B - Récupération TVA 2020		Montants en €
Récupération TVA 2020		47 764
Total :		47 764

Budget de la Commune

Les dépenses de fonctionnement



A - Charges à caractère général	Montants en €
Repas cuisine centrale Castres	32 480
Eau, électricité, carburant	21 263
Fournitures entretien, administrative et scolaire, petit équipement	17 232
Entretien terrains et bâtiments	18 688
Entretien voies et réseaux	5 966
Entretien matériel roulant et biens immobiliers	2 110
Maintenance	4 464
Assurances	6 241
Documentation	634
Honoraires - Enquêtes publiques	7 757
Bulletin Municipal	857
Cérémonies	1 434
Frais de télécommunication	2 532
Services bancaires	4
Vérifications bâtiments	2 497
Services extérieur CCLPA	3 757
Taxes foncières	2 615
Instruction permis de construire CCLPA	1 821
Total :	132 352

B - Personnels	Montants en €
Charges de personnel	154 578
Total :	154 578

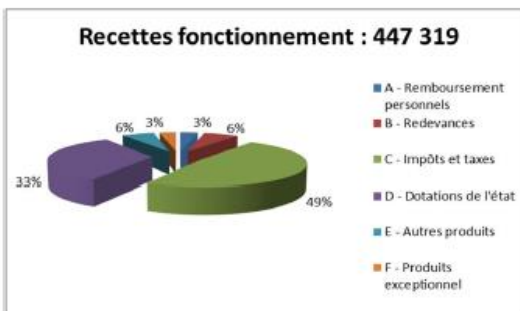
C - Autres charges de gestion courante	Montants en €
Indemnités élus	21 826
Service incendie	13 734
Transport FEDERTEEP	9 760
Subventions (Comité des fêtes, Chasse, ...)	13 250
Cotisation Association des Maires	441
Contribution RPI	37 743
Autres contributions (Chenil, Trifyl, Cinéma, ...)	1 103
Total :	97 857

D - Amortissements	Montants en €
Amortissements	3 472
Total :	3 472

E - Reversement dotation taxe pro.	Montants en €
Fond national de garantie individuelle FNGIR	8 217
Total :	8 217

F - Intérêts d'emprunts	Montants en €
Intérêts d'emprunts	4 798
Total :	4 798

Les recettes de fonctionnement



A - Remboursement personnels	Montants en €
Remboursement personnel	14 036
Total :	14 036

B - Redevances	Montants en €
Repas cantine scolaire et garderie	27 972
Total :	27 972

C - Impôts et taxes	Montants en €
Contributions directes	181 902
Fond national de péréquation intercommunale	7 354
Taxes pylônes électriques	7 150
Taxes droits de mutation et terrains	20 450
Total :	216 856

D - Dotation de l'état	Montants en €
Dotation forfaitaire	55 487
Dotation solidarité rurale	51 853
Dotation nationale de péréquation	26 895
Dotation aux élus locaux	3 129
Compensation taxe professionnelle, foncière et d'habitation	9 044
Réforme rythmes scolaires	836
Récupération TVA 2020	2 500
Total :	149 744

E - Autres produits	Montants en €
Location presbytère, salle Fabre et fermage	25 763
Total :	25 763

F - Produits exceptionnels	Montants en €
Libéralités	9 000
Indemnités sinistres	3 948
Total :	12 948

Zoom sur 2021

■ La période COVID

Le virus est toujours là et il évolue...



De nouveaux variants apparaissent, le nombre de cas est toujours important. Nous devons continuer à nous protéger.
La commune informe régulièrement dès que des nouvelles règles de protection contre la Covid 19 doivent être mises en œuvre.

Ensemble contre la Covid-19



Point de situation

- Dès le 28 décembre, le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.
- Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus.
- La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

■ Un nouveau conteneur « Le Relais » installé au Pujol

Adoptons le bon réflexe !

Vous pouvez déposer dans les conteneurs du Relais de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures)

Ci-dessous un plan de son emplacement :



Pour plus d'informations sur le tri du textile, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://www.lerelais.org>

Zoom sur 2021

■ Plantation de haies champêtres

Favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie, voilà ce qui a poussé la commission "Environnement / Espaces verts" du conseil municipal, en partenariat avec l'association Arbres et Paysages Tarnais, à organiser le lundi 22 février et 27 février, 2 séances de plantations de haies au niveau du stade et du Pont Vieux.

Des habitants de Fréjeville, tous bénévoles, et des membres du conseil municipal ont répondu présents, dans la joie et la bonne humeur, pour aider à ces plantations et même prendre quelques leçons de jardinage!



■ Remise des clés de la nouvelle bibliothèque

Mme Claude GENEVET FEILER, Mme Jacqueline ESCANDE et M. Robert SOCCOL, responsables de l'association des Amis de la Bibliothèque de Fréjeville ont reçu le 18 mars les clés de la nouvelle bibliothèque de Fréjeville. Anciennement basée au-dessus de l'école, la bibliothèque a fait peau neuve puisqu'elle occupe dorénavant un local flambant neuf entre la salle Fabre et l'église.



À noter que cette réfection a été réalisée par l'employé municipal et des élus du conseil municipal.

Le transfert des ouvrages, qui s'élèvent à environ 2500 manuels, a été réalisé le samedi matin 10 avril.

Des envies de dévorer un livre ? Tous les mardis et jeudis de 17h à 18h30, Mme Claude GENEVET FEILER, Mme Jacqueline ESCANDE et Mr Robert SOCCOL vous accueillent avec plaisir dans ce nouvel espace de lecture.



Zoom sur 2021

■ Plantation d'arbres en bordure de la D50

Diverses opérations ont eu lieu sur Fréjeville le samedi 17 avril 2021 :

- Entretien des plantations d'arbres en bordure de la D50 (entre la D112 et le village).



- Entretien d'une haie et balisage du futur chemin de randonnée sur la commune.

Ces activités ont été réalisées par les élus de la municipalité et des bénévoles de Fréjeville. Un grand merci à tous pour la participation à l'amélioration de la qualité de vie dans notre village!



■ Web-Conférence « Sclérose en plaques, au-delà des apparences »



Le 19 juin 2021, a eu lieu une Web-Conférence "Sclérose en plaques, au-delà des apparences" sur le site de la ligue.

Initialement, cette conférence devait avoir lieu sur la commune de Fréjeville en 2020.

La municipalité de Fréjeville avait par ailleurs octroyé une subvention exceptionnelle afin de participer à l'organisation de cette manifestation et de soutenir la cause.

Le contexte sanitaire depuis l'an dernier a empêché toute organisation en physique.

Afin de faire la promotion de cet événement, un teaser a été tourné dans les locaux de la mairie de Fréjeville.

Pour en savoir plus :

- N'hésitez pas à soutenir la Ligue Française contre La Sclérose en Plaques sur leur site internet : <http://www.ligue-sclerose.fr/>
- Rejoignez la page Facebook de cette Web-Conférence "Sclérose en plaques, au-delà des apparences" : <https://www.facebook.com/groups/121038559978953/>

Zoom sur 2021

■ Hommage aux combattants des Guerres Mondiales



Fréjeville a rendu hommage aux combattants de la Seconde Guerre Mondiale le dimanche 9 mai 2021 à 11h00.

En raison des Directives préfectorales la cérémonie s'est déroulée en présence d'un effectif réduit, limité à Monsieur le Maire, à des adjoints et à des conseillers municipaux.

Les porte-drapeaux au nombre de 7, dont José Nunes portant le drapeau des Anciens Combattants de la Commune, étaient réunis autour du Monument aux Morts.

La cérémonie était dirigée par le Colonel Pourcel qui en assurait le déroulement et les sonneries réglementaires. Après les honneurs au drapeau, Madame Danièle Pourcel, la Présidente de l'association « Souvenir, Reconnaissance, Liberté », a proclamé l'ordre du jour N°9 du Général de Lattre, commandant l'Armée Française le 8 mai 1945, annonçant la Victoire à ses hommes. Ensuite Monsieur le Maire a lu le Message de Madame le Ministre en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Monsieur le Maire et Madame la Présidente ont fleuri le Monument aux Morts en déposant une gerbe avant que ne retentisse la sonnerie aux morts, et que l'assemblée ne se recueille pendant la minute de silence. L'Hymne National et le Chant des Partisans ont clos la cérémonie.

La cérémonie de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale a eu lieu le 14 novembre 2021 à 11h00.

Ce fut l'occasion pour les habitants de Fréjeville de pouvoir y assister depuis le début de la pandémie. Une gerbe a été déposée sur le monument aux morts de la commune. Il s'en est suivi un pot de l'amitié qui a été offert par la municipalité et d'une présentation de l'exposition sur la guerre Franco Prussienne par le Colonel Pourcel (voir article page n°21) à la salle Fabre.

■ Exposition sur la Réserve Naturelle de Cambounet-sur-Sor

Elle s'est déroulée dans la salle de réunion du conseil municipal et a été ouverte au public les vendredis 18 et 25 juin 2021 de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Les enfants de l'école de Fréjeville en ont bénéficié dans la semaine du 14 au 18 juin. Cette exposition est réalisée par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Pour en savoir plus sur la réserve :

<https://www.mrcambounet.fr/>



Zoom sur 2021

■ Mise en place panneau « Fréjeville » au Coustarou



Le samedi 5 juin 2021 a eu lieu la mise en place du panneau "Fréjeville" au Coustarou (sur la D50 sous le village).

Ce panneau a été imaginé par la commission "Environnement / Espaces verts" de la municipalité. Il a été réalisé en acier Corten (acier auto-patiné à corrosion superficielle provoquée). Il permet un aspect moderne et tendance à l'entrée de notre village.

Quelques heures de travail auront encore été nécessaires afin de finaliser l'installation. En arrière plan, des plaques et un éclairage LED ont été mis en place afin de faire ressortir les lettres.

À noter que cette installation a été réalisée bénévolement par les adjoints et des conseillers municipaux de la municipalité de Fréjeville.

■ Mise en place de la base de positionnement GNSS RTK

Actuellement, le système GPS que nous connaissons pour nous déplacer dans nos véhicules permet aux utilisateurs d'avoir une tolérance de positionnement de 3 à 5 mètres. Pour une utilisation de précision, cette donnée fournie par le GPS n'est pas suffisante, il est nécessaire de l'affiner. La technologie GNSS RTK est alors employée afin d'améliorer la position satellitaire pour la ramener de 1 à 2 centimètres au sol !

Aujourd'hui, les vendeurs professionnels proposent des solutions au coût élevé, principal frein à son utilisation. Beaucoup d'utilisateurs ne franchissent donc pas le pas au vu des abonnements onéreux qui leur sont proposés. Par exemple, dans le milieu agricole, une base GNSS RTK coûte dans les 10000 € ou au minimum 700 €/an par abonnement.

Afin de rendre cette technologie accessible au plus grand nombre, le **réseau national collaboratif Centipède RTK** a été créé en 2019 appuyé par le financement de l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement). Grâce à l'implantation de multiples bases GNSS RTK sur le territoire (environ 213 à ce jour), il vise à couvrir, à terme, l'intégralité du territoire.

Ces bases sont en fait des récepteurs qui captent les données des satellites. Elles ne font que recevoir les données avant de les retransmettre via internet. L'utilisateur obtient alors en temps réel les corrections par GSM. **Ces bases n'émettent donc aucune onde.**

Résultat de ce système : un coût dérisoire pour l'utilisateur de quelques centimes de l'heure lié à la consommation d'internet par la 3G, 4G ou 5G !

La municipalité de Fréjeville s'est lancée dans cette aventure. Pour un investissement d'environ 800 €, l'accès au service est totalement gratuit pour tous dans un rayon de 60 km autour du village. L'antenne est positionnée sur le toit de la mairie et couvre la totalité du Tarn, l'Est de la Haute-Garonne et tout le Nord de l'Aude. Cette initiative est une première en France pour une collectivité !

La conception de ce projet a été permise grâce au FabLab (Laboratoire de Fabrication Numérique) implanté dans la commune nommée ADN-C (Association de Développement Numérique de Cocagne). Cette association créée au printemps 2020 est adhérente à la Fédération des FabLab d'Occitanie. Ses objectifs sont multiples : réduction de la fracture numérique en milieu rural, prise en charge des jeunes dans des espaces de création et de convivialité, retour vers les liens sociaux entre habitants, cours d'initiation aux outils informatiques. Le domaine de prédilection du FabLab ADN-C étant orienté vers tout ce qui touche à la nature et à l'agriculture, ce projet correspondait parfaitement à ses aspirations.

En service depuis le 3 juin, la base GNSS RTK de Fréjeville a été mise en place quelques jours plus tôt par des membres de l'ADN-C et du conseil municipal de Fréjeville.

Le support tout en inox de l'antenne a été conçu et offert par l'entreprise Orbisound Technology situé à proximité de la mairie de Fréjeville.

Elle est spécialisée dans la fabrication d'échappements en inox, la rénovation de catalyseurs et la réparation de flexibles d'échappement.



Zoom sur 2021

Quelles sont les utilisations d'une base GNSS RTK au quotidien ?

D'un très grand intérêt environnemental, cette technologie est de plus en plus utilisée dans le milieu agricole. Elle permet le guidage automatique des tracteurs et des applications de plein champ. L'emploi des produits phytosanitaires est fortement diminué, voir supprimé par un travail mécanique du sol d'une grande précision. Les épandages d'engrais sont totalement optimisés. La consommation de carburant s'en voit réduite par la réduction des passages, améliorant par la même occasion le bilan carbone à l'hectare.

Mais cela ne s'arrête pas là. Les utilisations sont sans limites : relevés naturalistes (flore, faune) avec une précision de localisation élevée, guidage de drones de dernière génération, chantiers de travaux publics, arpentages de géomètres, localisation de sites archéologiques, rovers...

Vous pouvez retrouver la base nommée « ADNC » sur le site internet du réseau Centipède RTK : <https://docs.centipede.fr/>



■ Travaux de voirie sur la commune

Les travaux de voirie intercommunale :

Investissement

- Réfection de voirie :
 - VC 6 du "Pont de la Crémade" jusqu'au "Verdet".
 - Reprofilage en grave émulsion.
 - Revêtement bi couche.

Entretien

- Passage de l'épareuse sur toute la voirie, soit 23 km.
 - Une première passe au printemps sur l'accotement.
 - Une deuxième passe en fin d'année avec débroussaillage complet.
- Bouchage de différents trous et fissures avec le point à temps aux endroits nécessaires sur la commune.
- Curage de fossés et nettoyage de routes suite aux intempéries du mois de juin.



Les travaux de voirie communale :

Investissement

- Busage de 176 mètres linéaires le long du lotissement du "Hameau de Grèze".
- Pour des raisons de sécurité, l'élargissement de l'entrée du parking de la salle polyvalente a été mis en place.

Entretien

- Passage de l'épareuse dans les fossés et le long de la voirie de l'ancienne association foncière : Réalisation pendant l'été et à l'automne, suivant l'accessibilité liée à la présence de cultures.
- Curage de fossés :
 - VC6 le long du lotissement du "Hameau de Grèze".
 - Plusieurs autres zones seront traitées début 2022.



Zoom sur 2021

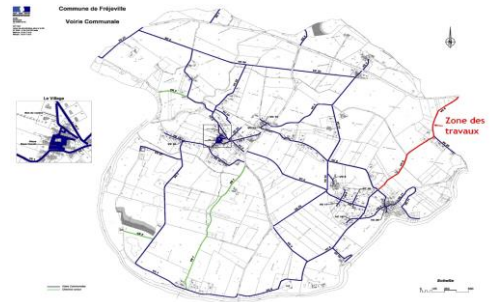
■ Renforcement de la chaussée sur la VC6

Des travaux de renforcement de la chaussée sur la VC6 (entre "Le Pujol" et la D112) ont eu lieu du lundi 30 au mardi 31 août 2021.

Il s'agissait d'un affaissement de la route en dessus du lieu-dit "Persipo".

Un enrochement puis un goudronnage a été réalisé durant ces deux jours.

Ces travaux ont été totalement pris en charge par la mairie de Castres.



■ Fête de la science



Le tout nouveau Fablab ADN-C (Association de Développement Numérique de Cocagne) de Fréjeville a participé pour la première fois à la fête de science qui s'est déroulée sur 3 jours.

Le jeudi a été réservé aux écoliers de l'école communale (48 élèves de CE2, CM1 et CM2).

Le vendredi a vu la visite des étudiants en Bac Pro du lycée du Sidobre de Castres.

Enfin, le samedi, l'exposition a été ouverte à la population et deux conférences ont été proposées :

- « La ruche connectée » présentée par M. Marc Sabarthès,
- « La borne GNSSRTK » présentée par M. Christophe Mauriès (il s'agit d'un système de guidage des engins agricoles par GPS de manière à optimiser le travail de l'agriculteur).

En parallèle, l'exposition présentait les activités du Fablab avec deux imprimantes 3D et d'une fraiseuse numérique, sans oublier l'initiation/formation à l'informatique dispensée par M. Pierre Monténégro. Des membres du Fablab de Brassac étaient présents.

Le dimanche, le Fablab ADN-C s'est rendu à Réalmont pour faire une présentation des activités des Fablabs en liaison avec le Fablab de Carmaux.

120 visiteurs au total, dont 48 élèves de l'école de Fréjeville + 17 élèves bac pro du collège du Sidobre de Castres

Avec le concours de



■ Balade sur le nouveau chemin de randonnée « La boucle de l'Agoût à Fréjeville »

Journée solidaire sous le soleil!

Près de 60 randonneurs, se sont retrouvés le 17 octobre au matin pour inaugurer le nouveau circuit de randonnée de Fréjeville. Le premier départ a été lancé le matin, pour une boucle de 7 km où petits et grands ont bénéficié d'explications grâce à des supports comportant des QR codes explicatifs.

Au retour, une exposition sur la sclérose en plaque était présentée et commentée dans la salle polyvalente. Des dons ont d'ailleurs été collectés à l'issue de cette exposition.

Après un apéritif offert par la municipalité et un rapide pique-nique au parc Dubois, les randonneurs ont repris le chemin pour les 7 km restants de la boucle de Fréjeville.

Le conseil municipal remercie toutes les personnes qui se sont investies dans la création de ce chemin depuis plusieurs années ainsi qu'à tous les privés qui ont aimablement laissé un droit de passage sur leurs terres pour que ce projet voit le jour.



Mise en place du panneau de randonnée le 12 août 2021 par des élus et des bénévoles

Pour en savoir plus sur ce nouveau chemin de randonnée, flashez ou allez sur notre site : <https://village-frejeville.fr/fr/rb/1186798/la-boucle-de-lagout-a-frejeville>



■ Exposition sur la guerre Franco Prussienne de 1870-1871

La guerre Franco Prussienne 1870-1871 - Exposition du 9 au 16 novembre 2021

Une nouvelle fois, les associations "Souvenir, Reconnaissance et Liberté" et "Le Souvenir Français" ont organisé une exposition à la Salle Fabre qui a drainé près de 200 visiteurs, avec un point d'orgue le dimanche 14 novembre avec la cérémonie en hommage aux morts pour la France de toutes les guerres et au "cessez le feu" du 11 novembre 1918.

Une pensée particulière a été proposée lors de cette cérémonie pour les soldats français morts en 2021 et pour ceux de la guerre de 1870 dont on commémorait le 150^{ème} anniversaire.



Cérémonie à la suite de laquelle le colonel Pourcel a fait une conférence explicative sur les origines et le déroulement de cette guerre de 1870-71 qui a fait 786 morts dans le Tarn et 139000 en France.

Tous les visiteurs reçus lors de cette semaine ont été très agréablement surpris par cette exposition qui rappelait à certains de vagues souvenirs des cours d'histoire de leur enfance.

Nous sommes nombreux à ne pas connaître cette page de notre histoire et pourtant, elle est à l'origine des deux guerres du XX^{ème} siècle.

En route pour 2022

Pour être transparents avec vous, tous ces projets sont dépendants du budget de la commune qui sera acté en fin du premier trimestre 2022 mais également de l'acceptation des différentes subventions qui ont été demandées. Toutefois, notre but sera de les mener à bien !

■ L'église Saint-Hilaire de Fréjeville

Le projet principal de l'année 2022 sera la rénovation de l'église. Projet pour lequel de nombreuses études sont en cours et notamment sur certains points, avec l'aide de l'association « Mémoire et Patrimoine » De nombreux travaux sont donc prévus sur notre belle dame afin de lui permettre de retrouver une seconde jeunesse.

- Mise en conformité du paratonnerre et du parafoudre.
- Remaniement des toitures avec réfections des noues et des solins.
- Réfections des planchers du clocher et de la tribune
- Préservation du patrimoine avec la gestion des problèmes d'humidité
- Rénovation de la cloche principale, puis remise en service « à la corde », comme à l'origine.
- Nettoyage des façades du clocher



■ Le carrefour du Pujol

Lors de périodes de forte pluies, l'évacuation des eaux se voit freinée par des canalisations sous-dimensionnées à cet endroit.

Résultat : le carrefour fait trop souvent l'objet de débordement et d'inondations lorsque nous traversons des période de cumuls de pluie trop importants.

Une solution de réfection est à l'étude par la commission voirie de la municipalité.

■ Les aires de jeux



A la demande de parents et de grands-parents de la commune, nous avons mis à l'étude la réalisation de petites aires de jeux pour les enfants. Ces projets doivent voir le jour au cours de l'année 2022. Dans un esprit de maîtrise des coûts, l'installation sera réalisée sans faire appel à des sociétés extérieures.

Ces aires de jeux seront situées au Parc Dubois et au Pujol.

Etat civil 2021



NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

VIOLET Layana	2, l'Hourmine	le 23 janvier 2021 à Castres
BENOIST Constance	6 Impasse des Mûriers	le 14 avril 2021 à Castres
MAMMINA Giulia	8 Route de la Méjane	le 02 mai 2021 à Castres
SIMIONI Siobhan	2 Place René Cassin	le 02 mai 2021 à Castres
MOLINIE Marceau	La Bessarié	le 11 juillet 2021 à Castres
HERAUD Violette	16 Place René Cassin	le 22 juillet 2021 à Castres
HOULES Salomé	6 Impasse des Lilas	le 15 octobre 2021 à Castres



MARIAGES

Nous adressons nos félicitations à :

BENASSAC Alexis et PASTOR Caroline	le 10 juillet 2021
DOUAY Grégory et PONS Aurélie	le 04 septembre 2021
ZANARDO Thierry et PEZET Perrine	le 04 septembre 2021



DECES

Nous partageons la peine des familles de :

LANDES André	84 ans	décédé à Lautrec le 1 ^{er} Janvier 2021
BOUTTES Simone (née CARAMAN)	96 ans	décédée à Fréjeville le 24 Juin 2021
CROS Jeanne (née ROUANET)	88 ans	décédée à Castres le 17 Novembre 2021
HOLMIERE Alice (née PRADIES)	96 ans	décédée à Fréjeville le 23 Novembre 2021

Ne sont publiés dans la rubrique état civil en l'application des dispositions de l'article 9 du Code Civil, que les éléments concernant :

- L'identité des naissances pour lesquelles le déclarant a donné sont accord.
- La liste des mariages célébrés en mairie lorsque les époux sont favorables à l'annonce de leur union dans la presse.
- L'identité des personnes décédées pour lesquelles la famille a donné sont accord.

Le mot des associations

■ Mémoire et Patrimoine de Fréjeville

La pandémie du Covid 19 nous oblige de dresser le triste constat de deux années d'inactivité de l'association. La seule action entreprise, en liaison avec la municipalité et l'association de la chasse, a été la participation à la création du chemin de randonnée autour de la commune. L'association « Mémoire et Patrimoine » a contribué à hauteur de 1033 euros à cette réalisation.



À noter que l'association a prêté les grilles d'exposition à la Ligue contre la sclérose en plaques (le 17 octobre dans la salle polyvalente), et aux associations de « souvenir, reconnaissance et liberté » et du « souvenir français » pour une exposition sur la guerre de 1870 dans la salle Fabre (du 6 au 16 novembre).

La santé financière de l'association est bonne; il convient toutefois de noter que, du fait qu'aucune organisation n'a été possible en 2020 ni en 2021, aucune subvention n'a été demandée à la municipalité de Fréjeville, ni à la CCLPA : de même, aucun appel à cotisation n'a été fait auprès des adhérents pour cette même période. En revanche, l'association tient à remercier avec reconnaissance ses mécènes, Mme et M. Patrick Dubois, qui la soutiennent financièrement et fidèlement depuis sa création début 2010.

Concernant l'année 2022, l'association espère pouvoir réaliser plusieurs actions : terminer le tome 2 du livre de Victor, participer aux journées européennes du patrimoine en septembre, participer à la remise en état de la statue de la Vierge et du calvaire près de l'église, créer un site internet pour l'association, organiser plusieurs conférences, etc... Pour ce faire, l'association fait appel à toutes les bonnes volontés qui sont indispensables pour mener à leur terme de nombreux autres projets administratifs, de rédaction et de recherche ; n'hésitez donc pas à venir nous rejoindre..

Pour information, en application des statuts, lors de l'A.G. du 5 novembre 2021, deux membres du Bureau de l'association se sont déclarés démissionnaires; il s'agit de la trésorière-adjointe et du président. Aucune personne ne s'étant déclarée candidate pour un de ces deux postes, les démissionnaires ont été reconduits dans leur fonction.

Association « Mémoire et patrimoine
de Fréjeville »

1 rue de la mairie 81570 Fréjeville

Contact :

M. Robert SOCCOL - 05.63.74.36.56



L'association Mémoire et Patrimoine de Fréjeville vous remercie pour votre soutien et vous présente ses vœux les meilleurs pour l'année qui vient.

Le mot des associations



La Crémade FC
Mairie de SAÏX – 2 place Jean Jaurès
81710 SAÏX
Contact :
M. Vincent BONNET – 06 74 48 80 29

■ La Crémade FC

La Crémade Football Club, regroupe les villages de Saïx, Sémalens et Fréjeville. Pourquoi La Crémade, car c'est en fait le hameau à l'intersection des 3 villages qui

représente et porte pleinement la fusion depuis plus de 3 ans des clubs de Saïx/Sémalens et de Fréjeville. Le club compte parmi ses rangs plus de 250 licenciés pour la saison 2021/2022.

L'effectif se compose de 2 équipes séniors masculines dont l'équipe fanion joue au plus haut niveau départemental, 1 équipe sénior féminine, une équipe vétéran et plus de 150 jeunes pour l'école de foot dont une vingtaine de féminines. Ces derniers (res) sont âgés (ées) de 5 à 15 ans et sont l'avenir du club. L'objectif est d'ailleurs de les former, de leur inculquer des notions de vie de groupe, de solidarité, et de plaisir afin qu'ils intègrent à leur majorité les équipes séniors du club. Pour cela ils s'entraînent 2 fois par semaine, coachés par une vingtaine d'éducateurs, sur les installations des 3 communes en fonction de leur catégorie respective. Cette année de nombreux « petites » et « petits » Fréjevillois ont intégré le club et certains de leurs parents sont même devenus dirigeants.

De cela, nous en sommes très fiers car le foot n'est pas qu'une simple activité sportive mais aussi un moyen d'intégration et de participation à la vie associative de notre beau village.

La Crémade Football Club remercie les 3 municipalités pour le prêt des structures et le soutien au quotidien pour que nos jeunes puissent s'éclater sur un terrain de foot malgré une situation sanitaire complexe.

Nous en profitons de notre côté pour vous souhaiter une excellente année 2022 et surtout n'hésitez pas à venir encourager sur les bords d'un terrain, nos jeunes pousses ou les plus grands.

Les dirigeants et éducateurs du La Crémade FC

■ Association Culturelle Hmong de Castres et de sa région

Tout d'abord, nous vous souhaitons une bonne année 2022 ainsi que tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Notre association créée depuis le 21/08/1996 a pour but de satisfaire au vœu des familles Hmong de Castres et de ses environs : celui de perpétuer et de préserver la culture et les traditions Hmong. Pour cela, notre association a organisé plusieurs événements culturels tels que des animations, des expositions, des soirées etc...



Depuis maintenant 2 ans, notre association a dû cesser toute activité dûe au Covid mais nous ne perdons pas espoir et espérons pouvoir tous nous rassembler prochainement afin de continuer à perpétuer et promouvoir notre culture Hmong. Notre mandat étant terminé depuis l'année dernière, mon équipe et moi-même préparons l'Assemblée Générale annuelle pour ce début d'année. De nouvelles idées et nouveaux projets se mettent en place pour continuer à vous faire découvrir notre culture.

Bonne année 2022, prenez soin de vous et de vos proches. Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux.

Le Président, Teng XIONG

Association Culturelle Hmong de Castres et de sa région
20 rue de la mairie 81570 Fréjeville
Contact : M. Teng XIONG – 06 24 12 58 10

Le mot des associations

■ Association des amis de la Bibliothèque de Fréjeville

Venez nous rendre visite à la bibliothèque

La bibliothèque de Fréjeville comporte maintenant plus de 2000 livres offerts au cours des ans par de généreux donateurs. Liée à la commune par une convention, elle est actuellement gérée par une équipe composée d'un petit groupe de bénévoles de la commune, constituée en une association loi 1901, l'Association des Amis de la Bibliothèque de Fréjeville.



L'association a pour mission de promouvoir le développement de la lecture publique sur le territoire de Fréjeville et, en premier lieu, de faire fonctionner la bibliothèque. Grâce à la subvention donnée par la mairie, nous pouvons offrir à la bibliothèque des livres parus récemment, susceptibles d'intéresser notre public.

Nous continuerons de faire participer la bibliothèque à certaines activités sociales de la commune pour toucher davantage de public, comme des conférences touchant à la fois la littérature, l'histoire et le patrimoine.

L'association est dirigée par Claude Genevet Feiler, Jacqueline Escande et Robert Soccol qui attendent impatiemment d'autres bonnes volontés pour animer l'association et participer aux permanences hebdomadaires.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous intéresser à notre projet et à venir emprunter des livres.

La bibliothèque se trouve dorénavant au cœur du village, dans un local situé entre l'église et la salle Fabre.

La bibliothèque est à la disposition de tous, adultes et enfants. L'adhésion annuelle coûte 5 € mais reste gratuite pour les moins de 18 ans. On peut emprunter trois livres de son choix et les garder un mois ou plus s'ils ne sont pas demandés par d'autres personnes.

Elle est ouverte le mardi et le jeudi de 17h à 18h30. Pendant les vacances scolaires, pour les lecteurs intéressés, contacter les responsables.

Pour nous joindre:

Association des amis de la bibliothèque de Fréjeville

1 rue de la mairie 81570 Fréjeville

Contacts :

Mme Claude GENEVET FEILER – 05.63.75.39.10

claude.genevet@yahoo.fr

Mme Jacqueline ESCANDE - 05.63.75.31.52

jacquelineescande@yahoo.fr

Le mot des associations

■ Association Sportive Culturelle Fréjevilloise

Merci à la Municipalité et à M DUBOIS pour les subventions et également aux autres présidents des autres associations de Fréjeville.

L'Association Sportive et Culturelle Fréjevilloise compte aujourd'hui 9 sections.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean Pierre TRÉVISIOL



- Foot vétérans / responsable Jean Marc ALLAIN 06.77.57.69.69. - jean-kar@hotmail.fr
- Zumba / responsable Ludivine LAROQUE 06.80.45.90.11. - ludivinelaroque@gmail.com
- Gymnastique / responsable Maguy DELPECH 05.63.74.32.13. - delpech.maguy@orange.fr
- Basket / responsable Mickael SIGUIER 06.03.92.27.77. - siguiier@hotmail.com
- Badminton / responsable Bernard GRUESO 06.11.66.08.19. - bernard.grueso@orange.fr
- Pétanque / responsable Alexandre BATUT 06.20.68.36.01. - alexandre.batut@wanadoo.fr
- Randonnée / responsable Bernard GRUESO 06.11.66.08.19. - bernard.grueso@orange.fr

Foot vétérans



Zumba



Randonnée



Badminton

Association Sportive et Culturelle de Fréjeville (A.S.C.F.)

1 rue de la mairie 81570 Fréjeville

Contact : M. Jean-Pierre TRÉVISIOL – 06.81.02.30.28

Le mot des associations

■ Protégeons l'environnement et nos Paysages Ruraux Fréjevillois

Association « Protégeons l'environnement et les paysages ruraux Fréjevillois »
1 rue de la mairie 81570 Fréjeville

Contact : M. Marc SABARTHES – 05.63.70.52.61 | frejo.biodiversite@gmail.com
Plus de détails sur : <https://frejobiodiversite.wixsite.com/website-2>



Cette ruche a été présentée à la Fête de la Science le 9 octobre 2021 à Fréjeville et a répondu à toutes nos attentes en tant qu'apiculteurs amateurs et électroniciens. D'autres ruches différentes, moins onéreuses, plus précises et plus modernes vont être réalisées en 2022 pour nos adhérents.

C'est un essaim sur ruchette Dadant 6 cadres qui a été réalisé début juin 2021, et son évolution a été suivie pendant 4 mois : 10 Kg de miel de tournesol Fréjevillois produit, voir ci-dessous le résultat qu'on trouve sur l'Internet public, *suivi du poids (en bleu) et de la température (en rouge) mesurée au zénith* :



L'association soutient les Fréjevillois qui souhaitent planter des haies sur leurs parcelles en collaboration avec Arbres et Paysages Tarnais. Des projets sont lancés pour 2022.

L'association a participé en 2021 à la plantation et à l'entretien de haies du domaine communal à la demande de la municipalité de Fréjeville.

L'association est en train de réaliser pour 2022, sur la falaise de l'Agout au Pioch, un observatoire des abeilles domestiques et sauvages (retrouver l'apiculture d'autrefois) ainsi qu'une station météo d'observations qui sera sur l'Internet public. L'association a obtenu une subvention de 1500€ de l'Etat versée en juillet 2021 pour ce projet innovant. La municipalité de Fréjeville n'a pas souhaité nous subventionner pour ce projet (14 voix contre et une abstention); malgré nos demandes d'éclaircissements nous n'avons encore pu obtenir une réponse cohérente sur ce refus, c'est regrettable car l'environnement est un sujet très important !!

D'autres partenaires nous ont promis une aide pour développer des projets complémentaires sur 2022 au service de l'environnement sur Fréjeville : nous en profiterons pour créer un réseau hertzien LoRa (Long Range à 868 MHz) pour les Objets Connectés (IoT) relatifs à la remontée d'informations de capteurs situés dans des champs de Fréjeville. Ce réseau expérimental sera réalisé en collaboration avec l'Association de Développement Numérique de Cocagne de Fréjeville.

Marc SABARTHES, président de l'association

La ruche connectée est présente sur l'Internet, tapez « *ruche connectée Fréjeville* ».

Le mot des associations

■ Souvenir, reconnaissance et liberté



L'année 2020 ne nous a pas permis de mener à bien tous nos projets. Heureusement 2021 a été plus animée.

Notre association a pu participer à quelques manifestations telles que

- le 8 mai à Fréjeville, cérémonie devant le monument aux morts
- le 3 juillet à Castres au cimetière St Roch (hommage aux marins),
- le 3 octobre à Lavaur (hommage au denier Mameluk : Moïse Zumero, vétéran de la Grande Armée de Napoléon 1^{er}).
- le 10 octobre à Salvagnac, inauguration du monument aux morts, restauré.

- le 16 octobre à Riols, sur invitation de Mr le député de l'Hérault, de Mr le maire de Riols et de Mr Vang Hiang, (président de l'Association Hmong Archive) Hommage au Colonel Jambon, cet officier de l'armée Française a, durant la Guerre d'Indochine (Décembre 1946- Aout 1954) commandé des troupes constituées de Hmong, peuple venant du Nord Vietnam et du Laos, ayant opté pour la République Française. Fidèle à sa parole donnée à ses soldats, il a essayé par tous les moyens d'assurer leur protection. Face au refus de politiques de s'intéresser aux Hmong il s'est suicidé devant le monument aux morts.

- le 24 octobre à Fréjeville, cérémonie des retraités militaires
- le 1^{er} novembre, cérémonie aux cimetières St Jean et St Roch à Castres

- le 7 novembre, à Noailhac, cérémonie avancée du 11 novembre

- le 11 novembre à Castres, cérémonie du 11 novembre avec participation des Diables Bruns en tenue de 1870.



- du 10 au 16 novembre, à Fréjeville, Exposition sur la guerre Franco Prussienne de 1870-1871

Exposition qui a attiré environ 200 personnes. Cette phase méconnue de notre histoire que beaucoup d'entre nous ne connaissent pas et qui a permis de mieux comprendre l'origine des deux guerres suivantes. Lors de la cérémonie au monument aux morts, deux gerbes ont été déposées l'une par la suppléante du député Mr Terlier, l'autre par Mr Nunès et Mme la présidente de l'association.

Nos projets pour 2022 :

Une sortie pour les membres de l'association à Montredon Labessonnié au Mémorial d'Afrique du Nord. N'hésite pas à rejoindre notre association pour participer à cette sortie.

Les 18,19 et 20 mars, une exposition sur la Guerre d'Algérie. (date à confirmer)

Nous espérons pouvoir continuer à animer notre village pour sauvegarder la mémoire de ceux qui se sont battus pour que les générations futures puissent vivre en paix.

En mon nom et au nom de tous les membres de l'association, Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2022.

Danièle POURCEL (Présidente de SRL)

Association « Souvenir, reconnaissance et liberté »

1 rue de la mairie 81570 Fréjeville
Contact : Mme Danièle POURCEL

Le mot des associations

■ Association de Développement Numérique de Cocagne

Définition d'un FabLab :

Petits ateliers réunissant des collaborateurs dont l'objectif est de montrer que la production d'objets complexes, dans tous types de secteurs (industrie, agriculture, etc.), est en fait à la portée de tous, localement, de manière collaborative, et avec un souci de viabilité économique.

Ce FabLab est installé dans une construction modulaire (type Algéco) à proximité immédiate de la salle Fabre de Fréjeville.

Notre équipement :

- Imprimante 3D
- Fraiseuse numérique
- Modules électroniques
- Module Arduino

Initiation à l'informatique :

Elle se déroule dans la salle Fabre. Ouverte à tous, de tous niveaux. Elle a pour but d'apporter les connaissances de base sur l'utilisation d'ordinateurs et les connexions à différents sites internet (désormais incontournables : relations avec l'administration, rendez-vous médicaux, ...).

Depuis un an et demi, 15 personnes ont bénéficié de ces cours.

Les formations se déroulent tous les mardis, à partir de 20h30 (sauf pendant les vacances scolaires), dans le respect des règles de sécurité liées à la Covid.

Pour toute inscription : 06 65 19 97 39 ou adnc.fablab@gmail.com

Formation à la programmation :

La réalisation de projets s'effectue principalement autour du microcontrôleur Arduino. Ce composant électronique est programmé pour réaliser des tâches comme la domotique (le contrôle des appareils domestiques, éclairage, chauffage, ...), le pilotage d'un robot, de l'informatique embarquée, ...

Nos actions sur 2021 :

- Cours d'initiation à l'informatique
- Participation à l'installation de la borne GNSS RTK (printemps 2021)
- Installation et aménagement de la construction modulaire
- Organisation de la Fête de la Science le 07, 08 et 09 octobre 2021 dans la salle Fabre. Cette Fête de la Science organisée au niveau national, avec la présentation et la démonstration des outils numériques du FabLab. Deux conférences ont énormément intéressé l'assistance, une sur la ruche connectée, animée par Marc Sabarthès, et une sur la borne GNSS RTK, animée par Christophe Mauriès. Notre FabLab a également été représenté à Réalmont (conférence sur module Arduino et démonstration imprimante 3D). Plus de 120 personnes, dont 70 scolaires (école de Fréjeville et lycée technique du Sidobre) sont venus découvrir avec grand intérêt les possibilités offertes par notre FabLab.

Nous remercions les élus et plus particulièrement :

M. Laurent Vandendriessche (Vice-Président en charge de la Culture)

M. Christophe Testa (Vice-Président en charge du Développement Durable)

M. Jacques Armengaud (Maire de Saïx)

La Municipalité de Fréjeville



Le mot des associations

■ Association de Développement Numérique de Cocagne

Nos projets pour 2022 :

- Poursuivre la formation informatique
- Démarche auprès de l'école de Fréjeville pour des projets de type découpe de règles, boîtes à mésanges avec notre fraiseuse numérique.
- Projet de permaculture sur jardinière avec une serre connectée (prototype)
- Participation à la fête de la science, automne 2022
- Tenue d'une permanence dans notre construction modulaire tous les jeudis de 17h00 à 18h30 (hors période vacances scolaires).

Si vous souhaitez venir partager vos connaissances ou tout simplement vous initier au numérique, et quelles que soient vos compétences, vous serez les bienvenus.

Jean-Louis Laroque : Président

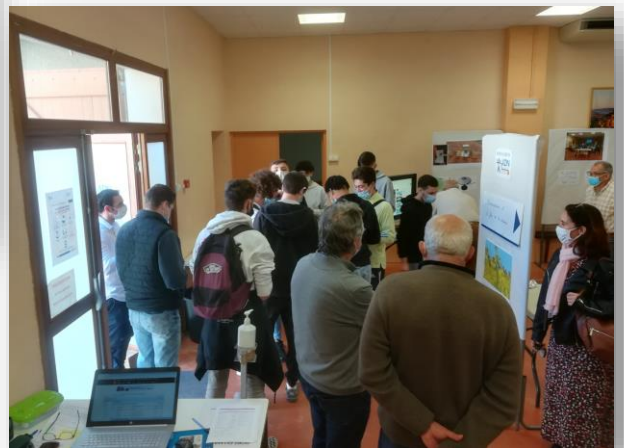
Jean-Michel Vazzoler : Président d'honneur

Marc Sabarthès : Trésorier, animateur électronique

Arnaud Villeneuve : Trésorier adjoint, Animateur CAO, impression 3D

Pierre Montenegro : Secrétaire, animateur informatique

Robert Soccol : Secrétaire adjoint



Association de Développement
Numérique de Cocagne ADN-C
En Auriol – 81570 Fréjeville
Contact : M. Jean-Louis LAROQUE
06 03 96 57 54

Le FabLab ADN-C remercie la municipalité de Fréjeville pour son soutien tant financier que technique.

Le mot des associations

■ Association APE du RPI les Farguettes/Carbes/Fréjeville

Les parents membres de l'association et moi-même vous souhaitons une excellente année 2022 !

Comme vous le savez, l'association a pour unique but de récolter les fonds afin de financer les sorties des enfants du RPI.

Les 2 dernières années marquées par la pandémie ne nous ont malheureusement pas permis de réaliser tout ce que nous avons en tête, comme le loto ou le repas de fin d'année, si appréciés par les enfants et leurs parents.

En cette fin d'année, nous avons pu proposer aux familles la vente de sapin de Noël ou de kits gourmands à offrir. Mais également organiser la vente d'assortiments de bières, en partenariat avec V&B Castres.

Malgré ce contexte particulier qui nous touche à tous, je suis ravie de constater que des parents continuent à s'investir autour de moi et du bureau pour trouver de nouvelles idées et redoublent d'ingéniosité pour collecter des fonds. Je les en remercie vivement.

Pour 2022, nous ne lâchons rien et nous allons nous adapter pour vous proposer de nouvelles manifestations.

Rejoignez nous !
Merci et à très vite !

La présidente,
Marie Fatima AUSSENAC



Association des Parents d'Elèves du R.P.I.
Les Farguettes – Carbes - Fréjeville
1 rue de la Mairie – 81570 Fréjeville
Contact : Mme Marie-Fatima AUSSENAC
06 81 87 62 01

■ Société de chasse de Fréjeville

Le nombre de chasseurs adhérents à la société de chasse de Fréjeville pour la saison 2021/2022 est de 42.

Nous accueillons avec plaisir cette année deux nouveaux chasseurs sur la commune Mr Bonnet Gérard et Mr Viguier Jean.

Le repas de février 2021 a été annulé pour cause de COVID 19 ce que nous regrettons. Toutefois, en fonction de l'état sanitaire, nous prévoyons un repas sur l'année 2022.

Les consignes de sécurité pour la pratique de la chasse au petit gibier et pour la chasse en battue sont un axe primordial, les consignes de sécurité sont évoqué lors des réunions et lors du débriefing avant chaque départ de battue.

Nous remercions la mairie de Fréjeville, la famille Dubois, le Crédit agricole, Groupama et la Fédération des chasseurs pour leur aide morale et financière.

L'association de la société de chasse
vous souhaite une bonne année.

Le président,
Claude MOLINIER

Société de chasse de Fréjeville
1 rue de la mairie 81570 Fréjeville
Contact : M. Claude MOLINIER
05.63.74.36.63



Le mot des associations

■ Comité des fêtes de Fréjeville



Les membres du Comité des Fêtes de FREJEVILLE souhaitent à vous tous, Fréjevillois et Fréjevilloises, une belle Année 2022.

Nous vous souhaitons cette année encore et plus que tout, la santé, et espérons retrouver cette convivialité dont nous sommes privés depuis bientôt 2 ans.

Pour l'année 2021, nous avons seulement pu vous retrouver une fois, lors de la journée au parc Louis Dubois du mois de juillet.

Journée qui, grâce à vous, a rencontré un grand succès.

Malgré cette crise sanitaire, le Comité des Fêtes est toujours présent et reste motivé pour organiser des manifestations pour l'année à venir.

Donc n'hésitez pas à venir agrandir notre équipe de bénévoles si vous souhaitez voir pérenniser le dynamisme de votre village !! Nous manquons de bras !!

En espérant pouvoir passer au-delà de cette crise sanitaire, nous avons foi de nous retrouver au minimum pour la traditionnelle Fête du Village au mois de juin.

Cette fête permettra à tous de se retrouver et de ressouder les liens.

Voici donc le programme 2022, qui comme nous l'espérons tous, pourra être maintenu.

Vous pouvez dorénavant retenir ces dates :

- Repas animé de début d'année: **le 12 février 2022**
- Ball-trap: **Mai 2022 (date à confirmer)**
- Fête annuelle du village: **le 03-04-05 Juin 2022**

A cette occasion, nous **passerons le weekend 27-28 mai** (à partir du vendredi soir) chez chaque villageois vendre le gâteau de la fête. Nous espérons recevoir comme chaque année un accueil chaleureux de votre part !

- Repas de rentrée: **Octobre 2022 (date à confirmer)**

Pour finir, un grand merci à tous de répondre si nombreux à chaque manifestation, c'est grâce à vous que nous continuons notre engagement, et que notre village garde son dynamisme !!

Bonne Année Festive.

Les présidents : Mme SIGUIER MONCAYO Pauline et M. BATUT Christophe



Comité des Fêtes de Fréjeville
1 rue de la mairie 81570 Fréjeville
Contacts : Mme Pauline SIGUIER MONCAYO,
M. Christophe BATUT
06 16 79 31 64

Ils nous entourent

Biscuits d'Antan



Biscuits d'Antan
Restauration / Gastronomie

7 La grèze
81570 Fréjeville

+33 6 71 45 73 48

Fabrication de biscuits



TÉL: 07.60.43.04.78

Pizza Comtoise
Restauration / Gastronomie

Rue de la mairie
81570 Fréjeville

+33 7 60 43 04 78

Pizzeria ambulante



Tendance Roadster
Mécanique / Maintenance

5 rue de la mairie
81570 Fréjeville

+33 5 63 50 31 94

Concession motos de marques
Royal Enfield, Mash et Solex,
motos modernes au look rétro



DIAGNOSTIC

2 L Diagnostic
Immobilier

3b rue du centre
81570 Fréjeville

+33 6 73 46 69 21

Diagnosics immobiliers avant
ventes et locations (électricité,
gaz, termites, amiante, DPE,
mesurages)



Arterris (S.C.A.)
Agriculture / Viticulture /
Elevage

Condomines
81570 Fréjeville

+33 5 63 70 83 51

Distributeur professionnel
agricole et collecte de céréales



Raucoules & Fils
(S.A.R.L.) - Scania Service
Mécanique / Maintenance

10 impasse L'issartade
81570 Fréjeville

+33 5 63 74 33 06

Garage et mécanique Poids
Lourds



Côte Champ
Restauration / Gastronomie

2, La Ferme La Nogarède
81570 Fréjeville

+33 5 63 75 29 59

Restaurant (Spécialités
régionales, produits fermiers,...)



Constructions H2O Bois
Fabrication / Manufacture /
Commerce de gros

Z.A. Condomines
81570 Fréjeville

+33 5 63 61 11 72

Conception et fabrication de
maisons en ossature bois

Marty Cyril

Cyril Marty (S.A.R.L.)
Agriculture / Viticulture /
Elevage

2 La grèze
81570 Fréjeville

+33 6 08 89 94 22

Transport, travaux agricoles et
débossaillages



Écurie de la Métairie
Basse
Animaux

La métairie basse
81570 Fréjeville

+33 5 63 70 53 31

Garde de chevaux. Activités de
l'écurie : Pension Boxe / Pré,
Pension Travail, Cours avec
Instructeur

La Ferme d'Emmaël



La Ferme d'Emmaël
Agriculture / Viticulture /
Elevage

2 Le Pujol
81570 Fréjeville

+33 6 03 03 71 65

Volailles et œufs plein air.
Livraison à domicile



Orbisound Technology
Mécanique / Maintenance

5 rue de la mairie
81570 Fréjeville

+33 5 63 50 31 94

Fabrication d'échappements,
renovation de catalyseurs,
réparation de flexibles
d'échappement



Tarn Sud Transports
(S.A.R.L.)
Transport / Logistique

Z.A. Condomines
81570 Fréjeville

+33 5 63 70 78 67

Logistique



Pizzas Vanonce
Restauration / Gastronomie

Rue de la mairie
81570 Fréjeville

+33 6 61 17 86 53

Pizzeria ambulante



LifeTarn
Commerce de détail / Grande
distribution

5 rue de la mairie
81570 Fréjeville

+33 5 63 50 31 94

Vente de vêtements et produit
de la marque LifeTarn



Viguiier Gabriel
Alimentation / Commerces de
bouche

2 route du Pujol
81570 Fréjeville

+33 6 85 61 21 29

Vente de miel



Lapeyre Jacques Auto
Moto École
Enseignement / Education /
Enfance

3 Route Napoléon
81570 Fréjeville

+33 5 63 35 86 96

Auto Moto École

Si votre entreprise n'apparaît pas sur le site de la commune, nous vous invitons à nous communiquer les informations nécessaires à l'adresse « mairiefrejeville@wanadoo.fr »

BONNE ANNEE

Mairie de Fréjeville



M. José NUNES
et tous les membres du Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année

Rédaction du journal, photos et mise en page :

Mme Laura GANSEMAN - M. Pierre MONTENEGRO - M. Christophe MAURIÈS

Sauf rédaction des pages (contenu et photos) :

- ADMR - A.D.M.R. de Sémalens, Cambounet et Fréjeville
- Le mot des associations - Présidents des associations et/ou personnes citées
 - Articles zoom 2021 - Commissions concernées

Édition : Mairie de Fréjeville - 81570 FRÉJEVILLE

Directeur de la publication : M. José NUNES

Impression : Imprimerie Couleurs d'Autan 81100 CASTRES

Tirage : 330 exemplaires



reseaudescommunes.fr